

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 4 MAI 2020 À 19 H 30, PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance du conseil à huis clos et présence : 2020-05-04, 1 Le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne siège en séance ordinaire ce 4 mai 2020 par voie de visioconférence (Zoom) et cette séance est enregistrée;

Sont présents à cette visioconférence : Monsieur James Johnston, maire, Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1, Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2, Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3, Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4, Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5 et Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence et est présente au bureau municipal : Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée.

Considérant l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant l'arrêté 2020-029 du 26 avril de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui modifie les règles sur la tenue des séances des organisations municipales en ajoutant que la séance publique doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence; que cette séance soit enregistrée; que l'enregistrement audio de cette séance est disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence et que cette séance soit enregistrée et diffusée sur le site internet de la Municipalité.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller it is resolved unanimously that the council accepts that this meeting be held behind closed doors and that the members of the council and the director general/secretary-treasurer may participate by videoconference; that the audio recording of this session is available for listening at the municipal office during normal business hours.

Monsieur le Maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne par visioconférence. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2020-05-04, 2 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 mai 2020 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Séance du conseil à huis clos par voie de visioconférence et avec enregistrement / Closed door council meeting by videoconference and recorded
2. Ordre du jour - Agenda
3. Procès-verbal - Minutes

Administration

4. Correspondances
5. Rapport du maire - faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe / Mayor's report
6. CPTAQ - Dossier #425754 du Canton de Melbourne - les rencontres publiques sont suspendues / Public hearings are suspended
7. Réouverture de l'hôtel de ville donnant accès au public / Reopening of the town hall giving access to the public
8. Horaire des employés réguliers à la suite de l'annonce du déconfinement progressive dû à la COVID-19 / Schedule for regular employees
9. Règlement numéro 2020-02 – Modification du Règlement de taxation
10. Ateliers de formation Infotech / Infotech annual seminar
11. Résolution pour soutenir l'incubateur bioalimentaire, la Coopérative Val-Horizon
12. Journée de la distribution des arbres – annulée / Tree distribution day - cancelled
13. Demande d'aide financière – Centre de ski de fond Richmond-Melbourne / Financial support request

Voirie

14. Soumissions - abat-poussières / Tenders for dust control
15. Offres de services professionnelles - surveillance des travaux et contrôle de la qualité des matériaux sur le chemin Burrill / Professional service offer - monitoring of the work and quality control on materials on Burrill Road
16. Soumissions - formation niveleuse / Offer - grader training

Factures

17. Factures/Bills

Varia

18. Parcs municipaux

19. Journal Actualité l'Étincelle

20. Nouveau camion autopompe 4 portes

21. Rencontre avec Cooptel

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2020-05-04, 3 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 6 avril 2020;

Il est proposé par le conseiller Doug Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, d'adopter le procès-verbal du 6 avril 2020.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the April 6th, 2020 council meeting;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld to adopt the minutes of the April 6th, 2020 council meeting such as received.

Correspondances : 2020-05-04 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 7 avril 2020 au 4 mai 2020, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from April 7th, 2020 till May 4th, 2020 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Rapport du maire – faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe : 2020-05-04 Le rapport du maire a été déposé et sera distribué gratuitement à chacune des adresses civiques sur le territoire de la municipalité (art. 176.2.2 C.M.).

The mayor's report was tabled and will be distributed free of charge to every civic address in the territory of the municipality (art. 176.2.2 C.M.).

CPTAQ – Dossier #425754 du Canton de Melbourne – les rencontres publiques sont suspendues : 2020-05-04 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la rencontre publique prévue au dossier #425754 avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec est suspendue pour une période indéterminée en raison de la pandémie de la COVID-19. Lorsque la CPTAQ sera autorisée à reprendre ses rencontres publiques, nous serons dûment convoqués.

The director general informs the members of council that the public meeting planned for the file #425754 with the *Commission de protection du territoire agricole du Québec* is suspended for an indefinite period due to the COVID-19 pandemic. When the CPTAQ is authorized to resume its public meetings, we will be duly convened.

Réouverture de l'hôtel de ville donnant accès au public : 2020-05-04, 4 **Considérant** la situation actuelle avec le virus de la COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de rouvrir les écoles progressivement et de rouvrir les entreprises graduellement;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité d'autoriser la réouverture de l'hôtel de ville et ainsi l'accès au public, et ce en respectant le « Guide de normes

sanitaires en milieu de travail » préparé par la CNESST et dans la mesure que les citoyens, les fournisseurs et les visiteurs respectent des mesures d'hygiène de base de la Direction générale de la santé publique.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller it is resolved unanimously to authorize the reopening of the town hall and also to allow access to the public while respecting the « Guide to sanitary standards in the workplace » prepared by the CNESST and to the extent that citizens, suppliers and visitors respect the basic hygiene measures of the Directorate General of Public Health.

Horaire des employés réguliers à la suite de l'annonce du déconfinement progressif dû à la COVID-19 : 2020-05-04, 5 **Considérant** la situation actuelle avec le virus de la COVID-19 et de l'annonce par les autorités du déconfinement progressif;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité d'autoriser les employés réguliers à revenir à leurs horaires réguliers le lundi 4 mai 2020.

Considering the current situation with the COVID-19 virus and the authorities' announcement of progressive deconfinement;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld it is resolved unanimously to authorize the regular employees to return to their regular schedules on Monday May 4th, 2020.

Règlement numéro 2020-02 – Modifiant le Règlement 2019-09 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice 2020 et pour en fixer les conditions de perception : 2020-05-04, 6 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a adopté le 13 janvier 2020, le Règlement numéro 2019-09 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice 2020 et pour en fixer les conditions de perception ;

Attendu que l'article 989 du Code municipal du Québec autorise le conseil municipal à imposer et à prélever sur le territoire de la municipalité, par voie de taxation directe, soit sur les biens-fonds imposables de son territoire, une taxe basée sur leur valeur portée au rôle d'évaluation afin de pourvoir aux dépenses d'administration de celle-ci ;

Attendu que l'article 981 du Code municipal du Québec autorise la Municipalité à décréter par résolution un taux d'intérêt différent que celui prévu au premier alinéa de cet article, et ce, à toutes les fois qu'elle le juge opportun ;

Attendu que selon l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une Municipalité peut décréter qu'une pénalité est ajoutée à un montant des taxes exigibles ;

Attendu que la Municipalité a décrété le taux d'intérêt et la pénalité pour l'exercice 2020 dans le Règlement numéro 2019-09 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice 2020 et pour en fixer les conditions de perception ;

Attendu qu'un règlement doit être modifié par un autre règlement ;

Attendu que la situation de plusieurs citoyens et citoyennes pourrait devenir précaire en raison de la COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation ;

Attendu que la Municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt et la pénalité applicable à toute créance qui devient exigible entre le 1^{er} mai et le 1^{er} août 2020, cette diminution étant applicable pour la période allant du 1^{er} mai au 1^{er} août 2020 ;

Attendu qu'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Douglas Morrison lors de la séance du conseil tenue le 6 avril 2020 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et adopté à l'unanimité des conseillers

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 TITRE ET NUMÉRO

Le présent règlement a pour titre « Règlement modifiant le Règlement 2019-09 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice 2020 et pour en fixer les conditions de perception » et porte le numéro 2020-02 des règlements de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Article 3 TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ SUR LES ARRÉRAGES

L'article 12 intitulé « Taux d'intérêt et pénalité sur les arrérages » du Règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice 2020 et pour fixer les conditions de perception numéro 2019-09 est modifié pour se lire comme suit :

« À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 7 %. Une pénalité de 5 % est aussi imposée sur les soldes impayés.

Malgré ce qui précède, le taux d'intérêt et la pénalité applicable à toute somme qui devient exigible, en vertu du règlement numéro 2019-09, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} août 2020, sont suspendus et sont fixés à « 0% » pour la période allant du 1^{er} mai au 1^{er} août 2020. »

Article 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

James Johnston,
Maire
trésorière

Cindy Jones, DMA
Directrice générale/secrétaire-
trésorière

Fait et adopté par le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ce 4 mai 2020.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett, it is resolved to adopt the by-law no. 2020-02, a by-law modifying Bylaw 2019-09 to determine the tax rates for the 2020 financial year and to fix the conditions for collection.

Atelier de formation en ligne de la compagnie Infotech: 2020-05-04, 7 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière et la secrétaire administrative à assister à

l'atelier de formation annuelle (en ligne) de la compagnie *Infotech*; il est également résolu d'autoriser les dépenses associées à cette activité.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer as well as the administrative secretary to follow the annual workshop (on-line) of the *Infotech* company, and to authorize the expenses mentioned in the enrolment form for this activity.

Résolution pour soutenir l'incubateur bioalimentaire, la Coopérative Val-Horizon : 2020-05-04 Le point est reporté à une séance subséquente du Conseil. / This point is postponed to a future session of this Council.

Journée de la distribution des arbres et du compost – annulée : 2020-05-04 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a annoncé que toutes les distributions d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts seront annulées, et ce, pour ne pas accroître les regroupements de personnes, donc l'activité municipale prévue pour le samedi 16 mai doit être annulée.

The director general informed the members of council that the *ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs* announced that all the distributions of trees within the framework of the month of trees and forests will be canceled, and this, in order to discourage the grouping of people, so the municipal activity scheduled for Saturday, May 16th must be canceled.

Demande d'aide financière – Centre de ski de fond Richmond-Melbourne : 2020-05-04, 8 **Attendu que** le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne a présenté une demande d'aide financière de 500 \$ pour pouvoir se qualifier pour un remboursement de taxes de TPS et de TVQ pour l'année en cours;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une aide financière de 500 \$ pour permettre au Centre de ski de fond Richmond-Melbourne de récupérer 50 % des taxes de TPS et de TVQ; que l'aide financière ne soit pas récurrente, mais sera réévalué d'année en année.

Whereas the *Centre de ski de fond Richmond-Melbourne* has presented a request for financial assistance to qualify for a refund of GST and QST taxes for the current year; whereas the Council of the Township of Melbourne is aware of their financial situation;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it was resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorizes a financial assistance of 500 \$ to allow the *Centre de ski de fond Richmond-Melbourne* to get back 50% of GST and QST taxes; that this financial assistance is not recurrent but will be re-evaluated from year to year.

Soumissions abat-poussières : 2020-05-04, 9 Deux (2) soumissions ont été reçues pour la fourniture, le transport et l'application de chlorure de calcium liquide 35% (sans équivalent) : Somavrac (C.C.) Inc. à 0,3497 \$/litre, et Multi-Routes à 0,389 \$/litre.

Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la soumission la plus basse des deux soumissions conformes, soit celle de la compagnie Somavrac (C.C.) Inc. à 0,3497 \$ par litre (avant taxes) pour la fourniture, le transport et l'application de chlorure de calcium liquide comme abat-poussière sur le réseau routier.

Two (2) tenders were received for the purchase, delivery and application of liquid calcium chloride as a dust control agent for the municipal roads network.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Enright, it is resolved to accept the lowest of the two conforming tenders for the purchase, delivery and application of liquid calcium chloride as a dust control agent for the municipal roads network, that of *Somavrac (C.C.) Inc.* at 0,3497 \$ per litre.

Offres de services professionnels- surveillance des travaux et contrôle qualitatif des matériaux sur le chemin Burrill : 2020-05-04, 10 Sur proposition du conseiller Doug Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la firme EXP. relatif au service de surveillance des travaux et du contrôle qualitatif des matériaux au rechargement et au remplacement de deux ponceaux sur le chemin Burrill et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 30 avril 2020.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to accept the offer from the firm EXP. concerning the overseeing of the work and regarding the quality control of materials for the graveling and the replacement of two culverts on Burrill Road, and that in accordance to the terms in a document dated April 30th, 2020.

Soumission – formation niveleuse : 2020-05-04, 11 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la compagnie Extra Centre-formation, relativement à la formation sur l'opération d'une niveleuse pour le journalier de la voire (opérateur suppléant de la niveleuse) de la Municipalité, tel que décrit dans l'offre de services no. 0054015, en date du 20 avril 2020.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the offer of Extra Centre-formation regarding a training on the operation of a grader for the seasonal employee (substitute operator of the grader) of the Municipality, as mentioned in the company's offer of service no. 0054015, dated April 20th, 2020.

Factures : 2020-05-04, 12 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 91 375,18 \$) et des chèques émis (montant : 14 948,77 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (91 375,18 \$) and the payments issued (14 948,77 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia – Parcs municipaux : 2020-05-04, 13 Dans le contexte actuel au Québec et afin de contrer la propagation de la Covid-19 et de dissuader les rassemblements dans les parcs de la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité de continuer à restreindre l'accès aux parcs en affichant un avis à la population ainsi qu'installer les banderoles pour interdire l'accès aux modules de jeux, aux gazebos et aux tables de pique-nique.

With the current situation in Quebec and in order to counter the spread of Covid-19 and to discourage gatherings in the parks of the municipality;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously to restrict access to the parks by posting a notice to the population as well as installing banners to prohibit access to the playground structures, gazebos and picnic tables.

Varia – Publicité dans le journal l'Étincelle : 2020-05-04, 14 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu par les conseillers d'autoriser une dépense au montant de 140 \$ (plus taxes) en publicité dans le journal l'Étincelle afin de promouvoir les organismes qui viennent en aide aux familles.

Moved by councillor Enright seconded by councillor Morrison, it is resolved that Council authorizes an expense in the amount of 140\$ (plus taxes) in advertising in the newspaper l'Etincelle in order to promote organizations that help families.

Varia – nouveau camion autopompe pour le SSIRR : 2020-05-04 Le conseiller Jeff Garrett informe les membres du conseil que le nouveau camion autopompe 4 portes pour le service d'incendie est arrivé et que tout l'équipement a été installé et qu'il ne reste que le lettrage à compléter. / Councillor Garrett informed the council members that the new 4 door fire truck for the fire department has arrived and that all the equipment has been installed and that only the lettering remains to be completed.

Varia – rencontre à prévoir avec Cooptel : 2020-05-04 Le conseiller Daniel Enright demande si ce serait le bon moment de replanifier une rencontre avec Cooptel puisque la dernière a été annulée en raison de la pandémie. La directrice générale/secrétaire-trésorière planifiera une rencontre avec Cooptel dans les prochaines semaines.

Councillor Enright asked if this would be a good time to reschedule a meeting with Cooptel since the last one was canceled due to the pandemic. The director general/secretary-treasurer will plan a meeting with Cooptel in the coming weeks.

Levée de la séance : 2020-05-04, 15 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison que la séance soit levée à 20 h 30. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 1^{er} juin 2020.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Morrison that this meeting be closed at 8:30 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday June 1st, 2020.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 5e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt.

James Johnston
Maire